

Au fil du Catenay

Bulletin municipal de Notre-Dame de l'Isle

n°8

<http://www.notre-dame-de-lisle.fr>

Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	<i>p. 1</i>
<i>Aménagements & travaux</i>	<i>p. 2</i>
<i>Dotations budgétaires</i>	<i>p. 3</i>
<i>Budget 2016</i>	<i>p. 4 & 5</i>
<i>Résumés des derniers conseils municipaux</i>	<i>p. 6-7-8-9</i>
<i>Assemblée générale de l'A.D.C.E.C.</i>	<i>p. 9</i>
<i>Nature et environnement</i>	<i>p. 10 & 11</i>
<i>Hommage à Monique Sgard</i>	<i>p. 12</i>
<i>Bienvenue aux nouveaux islois</i>	<i>p. 13</i>
<i>La bibliothèque</i>	<i>p. 14</i>
<i>Page des associations</i>	<i>p. 15</i>
<i>Activités culturelles</i>	<i>p. 16</i>
<i>Ça se passe dans notre commune</i>	<i>p. 17 & 18</i>
<i>Réglementation - vie pratique</i>	<i>p. 19</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 20</i>

Chères Isloises et chers Islois,

Une fois de plus, votre bulletin municipal sera bien rempli et j'espère qu'il vous apportera toutes les indications nécessaires à votre parfaite information. Permettez-moi ici de remercier les membres de la commission communication (A. Favresse, C. de la Brosse, C.-M. Monnot et M. Baumgartner qui œuvrent sous la houlette de Christophe Lacaille Maire adjoint à la communication) pour assurer dans les délais la parution régulière du *Catenay*.

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts malgré la baisse inexorable des dotations de l'état. Malheureusement, cette situation va nous contraindre à prendre vraisemblablement des décisions difficiles. Vous trouverez dans cette édition toutes les informations utiles à la bonne compréhension de nos finances suivies par notre adjointe aux finances Roselyne Lardy.

Toutefois, grâce à nos efforts, nous avons pris la décision au niveau du SYGOM (syndicat des ordures ménagères), comme l'an passé, de baisser de nouveau le taux de la taxe d'un point ce qui représentera une baisse moyenne de près de 6%. Tandis que pour le

syndicat du Catenai (eau potable) la baisse sera de 30 euros sur la facture moyenne de 120 m3. Comme je vous l'avais indiqué, la nouvelle agglomération regroupant la CC Epte Vexin Seine, la CC des Andelys (CCAÉ) et la CA des portes de l'Eure (CAPE) est en construction est sera opérationnelle au 1er janvier 2017. «Seine Normandie Agglomération», tel est son nom, est donc notre nouvelle intercommunalité.

Enfin, en raison des conditions météorologiques de ces dernières semaines, notre commune a subi des inondations dues au débordement de la Seine. Aussi, celle-ci devrait être déclarée en état de catastrophe naturelle, ce qui permettrait aux propriétaires ou exploitants d'être indemnisés pour les dégâts occasionnés.

Néanmoins, pour que les animations programmées en bords de Seine se déroulent dans de bonnes conditions, le Comité des fêtes et les bénévoles ont tout mis en œuvre pour sécuriser le site (abattage des arbres dangereux) et nettoyer des débris laissés par la Seine.

Je vous souhaite à tous un bon été et espère vous rencontrer nombreux lors des festivités estivales de notre village.

Thibaut BEAUTÉ
Votre maire

Aménagements et travaux

Le THD, suite du feuilleton

Internet. Nouvelle majorité départementale, nouvelle orientation... le T.H.D. (Très Haut Débit) arrive (suite du feuilleton...).

Dans notre bulletin municipal n°4 de janvier 2015, nous avons relayé un certain nombre d'annonces :

« D'ici à 5 ans, nous avait-on assuré, 70% de la population (petites communes comprises) sera couverte, avec un débit pouvant atteindre 1 Gbit. » Etait prévu, de même, « le déploiement progressif du F.T.T.H. (parc de prises de fibres optiques à domicile) » Ainsi, « en 2019, 73 500 prises étaient prévues à la commercialisation, (pour le grand public et les professionnels). » Autant de services dont « les premiers usagers devaient bénéficier dès le premier semestre 2015... ».

La majorité départementale ayant changé depuis les dernières élections, les cartes sont rebattues...

Ainsi, la priorité n'est plus à la « fibre optique à domicile », mais à la « fibre optique au village » qui permettrait à l'abonné une réception de 8 Mégabits minimum contre le 1 Gbits initialement promis. Cette fibre optique « au village » consiste à faire transiter l'information par fibre optique jusqu'au répartiteur déjà existant pour ensuite utiliser les lignes de cuivre connectées aux abonnés, ceci ayant pour conséquence d'augmenter notablement le débit lancé sur la ligne « cuivre » accédant à l'abonné.

Ce nouveau plan de déploiement pour le THD annonce un taux de couverture de 95% contre 70% avec le précédent projet. L'échéance de fin de travaux ne serait plus 2019 mais « à l'horizon » 2020 pour 94% des foyers. « Wait and see » comme le diraient nos voisins d'outre-manche...

Alain Favresse

Plus d'informations sur sujet : www.france.thd.fr



Le mot de la commission travaux

Après la mise aux normes des arrêts de bus...



comme nous vous l'annoncions dans notre précédent numéro, cette année, nous profitons d'une opportunité offerte par le désistement de communes du canton pour terminer l'enfouissement du réseau électrique de la rue Mauger. Nous profiterons également de ce chantier pour réaliser caniveaux et trottoirs. Nous lançons l'appel d'offre qui désignera l'entreprise en charge du chantier. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux entre Août et Octobre.

Ecole. Les marquages des plateaux sportifs ont été réalisés. Les panneaux de basket seront prochainement changés et les installations testées pour répondre à la mise en conformité des lieux.



L'été sera également l'occasion de refaire sols et peinture de deux classes ainsi que l'atelier.

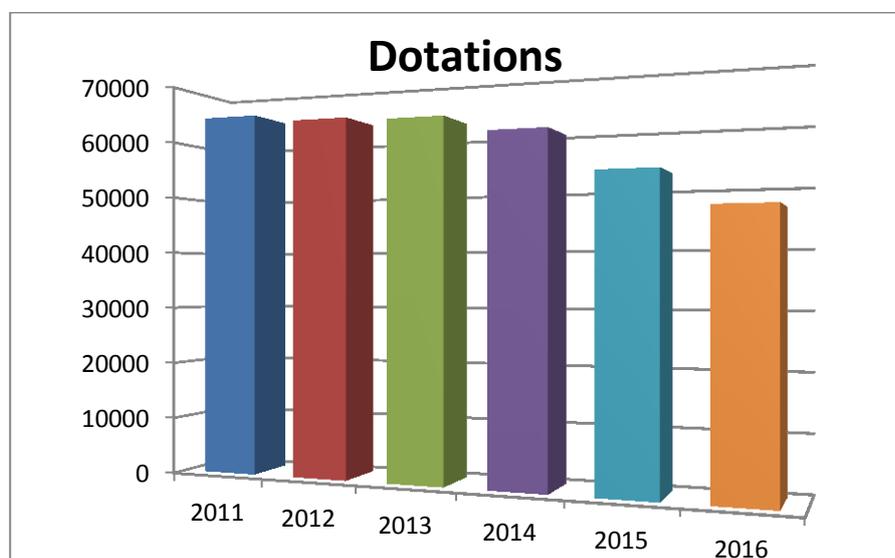
Ces travaux ont été budgétés pour l'année 2016.

Thierry Lepré

Des dotations budgétaires de l'Etat en baisse constante

Depuis plusieurs années le gouvernement a décidé de réduire les dotations aux collectivités locales. Notre commune n'échappe pas à cette règle et doit s'adapter à ces diminutions.

Ci-dessous les dotations des 6 dernières années :



Soit une perte de 17 847 € principalement sur les trois dernières années.

Notre capacité d'investissement s'en trouve impactée et nous devons impérativement trouver d'autres sources de revenus, par des investissements fonciers qui peuvent à long terme générer des profits, en continuant à diminuer les frais de fonctionnement par des économies plus ou moins importantes, et en augmentant éventuellement l'imposition. Plusieurs pistes sur lesquelles nous nous efforçons de travailler pour garder une qualité de vie dans notre village à l'identique.

Ci-dessous quelques indicateurs pour notre commune. (taux moyens pour une même strate de population)

Les taux d'impôts locaux	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	5.07 %	10.25 %	10.99 %	12.00 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	13.36 %	19.52 %	17.76 %	15.69 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	31.31 %	43.83 %	33.37 %	45.28 %

Produits des impositions	Produits en € par habitant			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	55	98	94	132
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	130	153	153	141
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	12	18	25	27

Les grandes lignes du budget 2016 – section fonctionnement

Comme chaque année depuis notre élection en 2014, voici le budget 2016 voté lors du conseil municipal du 30 mars 2016. Pour rappel, d'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section fonctionnement et une section investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (Recettes = Dépenses)

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...)

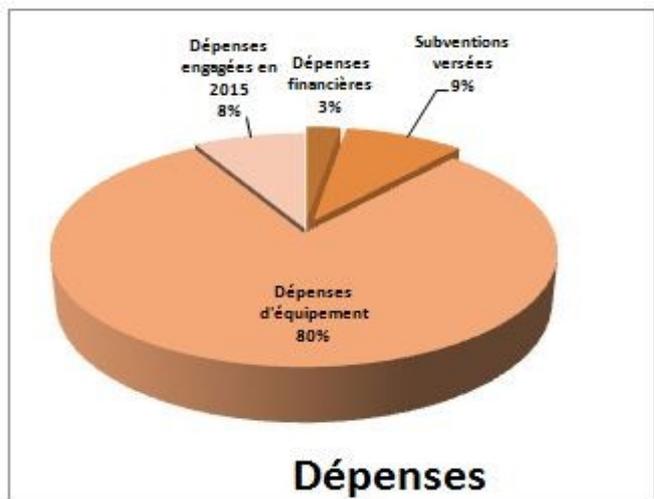
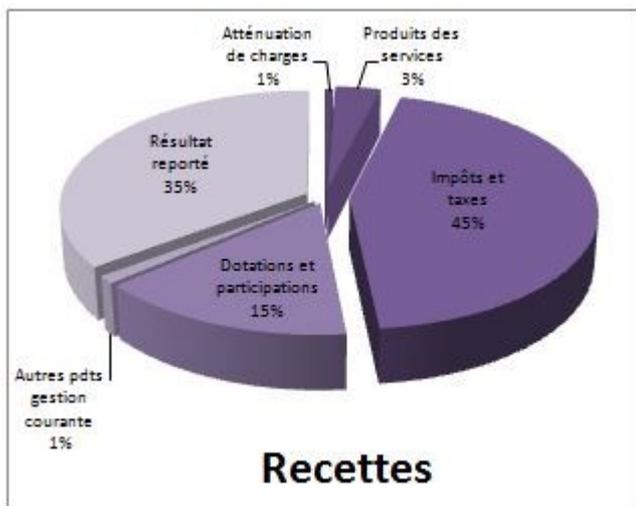
SECTION FONCTIONNEMENT 2016

Recettes de fonctionnement : 464 994 €

Dépenses de fonctionnement : 464 994 €

Recettes réelles de fonctionnement : 301 148 €
Excédent de fonctionnement : 163 842 €

Dépenses réelles de fonctionnement : 291 991 €
Virement à la section investissement : 173 003 €



Les dotations et participations regroupe les dotations de compensation de l'état et les subventions reçues des principaux partenaires de la commune.

Les dotations de l'état diminuent chaque année. Cette année encore nous enregistrons une diminution de 6 174 € soit une diminution de 11,6 %.

Les ressources fiscales sont les principales sources de financement de la commune elles représentent 45 % des recettes réelles de fonctionnement.

Nous avons de nouveau décidé lors du conseil municipal de ne pas augmenter les taxes au niveau de la part communale.

Répartition de la part communale :

Taxe d'habitation :	5.07 %
Taxe sur le foncier bâti :	13.36 %
Taxe sur le foncier non bâti :	31.31 %

Les charges de personnel, quatre employés communaux à temps non complet :

- Monique SGARD, secrétaire de Mairie
- Dominique GOUJON, agent d'entretien
- Isabelle MEHEUST, agent d'entretien
- Emmanuel SCANDELLA, agent d'entretien (CDD reconduit)

L'augmentation du prix de la location de la salle du Clos Galy permet de rémunérer Mme Meheust qui depuis quelques mois s'occupe des états des lieux d'entrée et de sorties de la salle.

Les charges de gestion courante est un poste qui enregistre notamment les dépenses réalisées par la commune pour les différentes contributions aux organismes (SIVOS,...), le service incendie, les subventions versées aux associations et à la coopérative scolaire, les indemnités des élus.

Les charges à caractère générale regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion quotidienne des services à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fournitures ainsi que l'ensemble des prestations réalisées par des entreprises spécialisées dans le cadre du fonctionnement du service public.

Les grandes lignes du budget 2016 – section investissements

La section d'investissement présente les programmes d'équipements nouveaux ou en cours, la commission travaux a activement participé à l'élaboration des prévisions 2016.

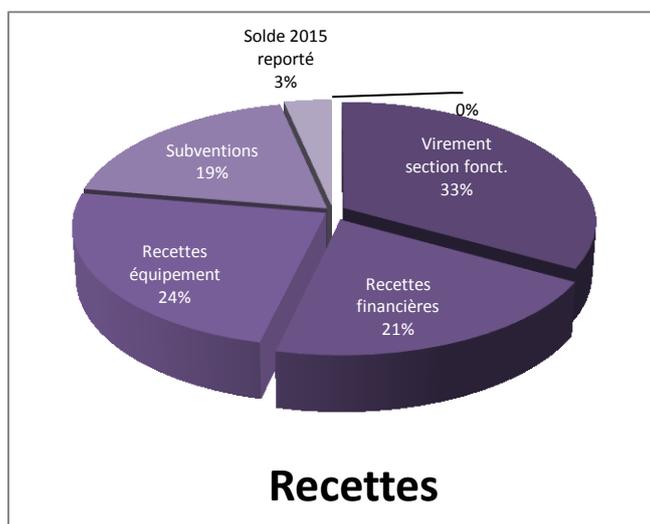
Ces dépenses sont principalement financées par le report de la section fonctionnement, par le recours éventuel à l'emprunt et la recherche systématique de subventions pour tout projet.

Lorsque nous faisons des demandes de subventions, cela implique que tout soit au stade de projet, les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention des aides.

SECTION INVESTISSEMENTS 2016

Recettes d'investissement : 521 715 €

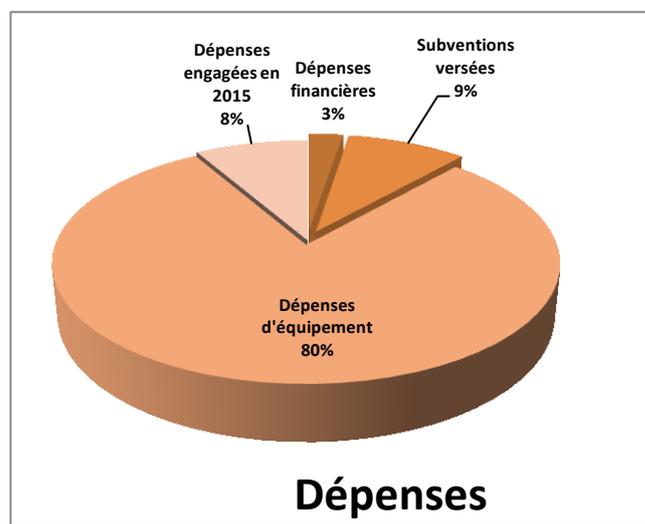
Recettes d'équipement :	200 241 €
Solde d'investissements 2015 :	17 571 €
Report section fonctionnement :	173 003 €
Recettes financières :	107 312 €
Subventions :	98 829 €



Les recettes d'équipement comprennent les subventions que nous avons déjà déposées, ou nous avons eu un accord.

Dépenses d'investissement : 521 715 €

Dépenses d'équipement :	417 420 €
Dépenses financières :	13 500 €
Subventions versées :	47 055 €
Dépenses engagées en 2015 :	43 740 €



Les dépenses d'équipement vous seront détaillées au fur et à mesure par la commission travaux lors des prochaines parutions du Catenay.

Ce budget a été voté lors du conseil municipal du 30 mars 2016 en présence de Madame la trésorière des Andelys Régine **ARDANUY-MOLENS**.

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Conseil municipal du 29 février 2016

1. Emprunt pour l'acquisition de bâtiments rue Clergeot.

Après approbation du PV du conseil municipal du 1er décembre 2015, la délibération s'est portée sur l'emprunt destiné à la réalisation de l'acquisition de la ferme de la rue Georges Clergeot. Monsieur le Maire rend compte de la consultation réalisée à cet effet auprès des différents organismes bancaires. Au final, une seule offre recevable a été proposée, celle du Crédit Agricole pour un montant de 125 000€ au taux de 2,01% sur 15 ans. Le Conseil municipal retient cette offre à la majorité moins deux abstentions, mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cet emprunt et s'engage à inscrire chaque année au budget de la commune la somme nécessaire à son remboursement.

2. Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour l'aménagement d'un logement locatif.

Considérant la nécessité de développer le logement locatif afin d'aider au logement des jeunes, la possibilité, d'une part, de rénover le patrimoine bâti de la commune et, d'autre part, de réaliser un logement dans la ferme dite Baudot, le Conseil municipal, à la majorité (abstention de M. Christian-Marie MONNOT et de Mme Catherine LASSERRE DE LA BROUSSE qui suggèrent que l'on sollicite plutôt le D.E.T.R pour l'aménagement de la route des Andelys et de Vernon) adopte le projet de travaux d'aménagement d'un logement locatif, approuve le plan de financement, sollicite de la part de l'état une subvention dans le cadre de la D.E.T.R 2016 et de la part du département, de la région et de tous autres organismes les subventions auxquelles la commune peut prétendre [...].

Le coût des travaux étant estimé à 100 000 € TTC, leur financement est prévu comme suit :

Dépenses	Recette	Taux	Montant HT
Travaux	Etat DETR	50%	50 000 €
	Dépt./Région...	30%	30 000 €
	Autofinancement	20%	20 000 €
TOTAL	TOTAL		100 000 €

3. Travaux du S.I.E.G.E – Opérations programmées : éclairage public « isolé »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le S.I.E.G.E, après en avoir été sollicité, propose de remplacer les points lumineux équipés de lampes à vapeur de mercure par du matériel plus performant tant sur le niveau d'éclairage que sur la dépense énergétique.

Une participation financière de 9 000 € reste nécessaire pour limiter notre consommation énergétique et apporter un meilleur service à la population. Celle-ci est adoptée à l'unanimité par le Conseil. Les sommes nécessaires seront donc inscrites au budget de l'exercice 2016.

4. Travaux S.I.E.G.E – Rue MAUGER tranche 2

La nécessité étant établie de procéder à ces travaux d'enfouissement et de rénovation des réseaux de distribution électrique, d'éclairage public et de télécommunications pour apporter un meilleur service à la population, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la participation de la commune aux travaux financés et réalisés en grande partie par le SIEGE. Le montant total étant de 132 000 euros, la participation de la commune se monte à 29 500 € (réseau EDF) en investissement et 23 000 € en fonctionnement (dont 15 333 € pour le réseau télécom). Les sommes nécessaires seront dûment inscrites au budget.

Monsieur le Maire est donc autorisé à signer la convention de type B avec Orange en vue de fixer la propriété du réseau de télécommunications créé en coordination avec les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité.

Pour information, s'agissant de la réfection de la chaussée et de l'enfouissement des lignes électriques restent à réaliser :

- à Pressagny le Val : les rues Isambard, Marie Petit, Seney, Clergeot, Sainte Geneviève, Emile Breton.
- dans le bourg : la route des Andelys, les rues des Gascons, Maurice Coeuret, Léopold Joly, le Chemin des pieds Corbons.

Celles-ci sont à présenter au S.I.E.G.E pour le mois de juillet.

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

5. Acquisition – remplacement d'un poteau incendie rue Mauger.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à une visite périodique de contrôle des services d'incendie et de secours (SDIS), il a été constaté un non fonctionnement de la borne située rue Mauger devant l'école. Considérant qu'il y a lieu de la remplacer, une consultation a été réalisée.

- Devis S.O.G.E.A à plus de 3 522, 53 euros
- E.H.T.P à Saint Marcel, 1 896 euros

La commission travaux se voit confier le soin d'analyser les diverses propositions pour retenir la mieux-disante.

6. Acquisition de l'Estaminet de L'Isle : Intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie. (E.P.F.N.)

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité visant à sauvegarder le commerce de proximité et en particulier le bar restaurant dénommé l'Estaminet de l'Isle situé rue de l'église.

Suite à la liquidation judiciaire de l'entité exploitante, le propriétaire a décidé la mise en vente de son bien et il existe un fort risque de changement de destination de cette propriété. (Des acquéreurs se sont déjà proposés pour en faire du logement)

Compte tenu des dispositifs existants pour favoriser le maintien des commerces de proximité, il est proposé de réaliser cette acquisition et de solliciter les subventions possibles, notamment la D.E.T.R (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Toutefois, compte-tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement rendant obligatoire une période de réserve foncière (dépôt du projet avant le 15 mars), M. le Maire propose de demander l'intervention de l'E.P.F.N. et de lui confier la négociation avec le propriétaire.

Par ailleurs, il faudra ajouter le prix d'un parking (inexistant pour l'instant). Des parcelles semblent disponibles (500 à 1 000 m²), son emplacement devra être inscrit au P.L.U. Enfin la licence IV nécessaire est encore en cours et pourra être cédée à un éventuel repreneur. (valeur : environ 4 000 euros).

Après avoir entendu l'exposé du maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE l'acquisition des parcelles cadastrées néces-

saires à l'opération d'achat du bien cité en référence,

- DEMANDE l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie pour procéder à cette acquisition et constituer une réserve foncière,
- S'ENGAGE à racheter le terrain dans un délai maximum de cinq ans,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'E.P.F. Normandie.

7. Acquisition de l'Estaminet de L'Isle : demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour l'acquisition d'un commerce.

Considérant le risque avéré que la commune perde son dernier commerce, et la volonté de la municipalité de conserver ce lieu de vie et d'échange nécessaire à la vitalité et à l'attractivité du village,

Considérant que sans l'intervention publique, il est difficile pour un exploitant d'obtenir les financements nécessaires à l'acquisition de l'immobilier.

Considérant qu'au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, la commune peut bénéficier d'une subvention, le conseil municipal, à l'unanimité

- ADOPTE le projet d'acquisition du commerce dénommé Estaminet de l'Isle,
- APPROUVE le plan de financement,
- SOLLICITE de la part de l'état une subvention dans le cadre de la D.E.T.R. 2016,
- SOLLICITE, de la part du département, de la région et de tous autres organismes, les subventions auxquelles la commune peut prétendre,
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le coût d'acquisition est estimé à 200 000 € TTC et son financement est prévu comme suit :

Dépenses	Recette	Taux	Montant HT
Acquisition	ETAT DETR	50%	100 000 €
	Dépt, Région...	30%	60 000 €
	Autofinancement	20%	40 000 €
TOTAL	TOTAL		200 000 €

9. Demande de subvention D.E.T.R. pour l'A.D.A.P'T de l'école.

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Le diagnostic réalisé par la société d'expertise A.P.A.V.E ayant conclu à la nécessité de réaliser les travaux de mise en accessibilité de l'école, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le projet de travaux de l'école et sollicite les subventions nécessaires auprès de l'Etat, du département, de la région et de tous autres organismes pour les subventions auxquelles la commune peut prétendre

Le coût des travaux est estimé à 70 000 € TTC ; son financement est prévu comme suit :

Dépenses	Recette	Taux	Montant HT
Travaux	Etat DETR	50%	35 000 €
	Dépt. Région...	30%	21 000 €
	Autofinancement	20%	14 000 €
TOTAL	TOTAL		70 000 €

9. Demande de subvention (D.E.T.R.) pour le remplacement des fenêtres et portes de l'école :

De la même manière, le Conseil municipal, considérant l'état de vétusté des fenêtres et portes de l'école et la nécessité de réaliser les travaux de réduction de la dépense énergétique, sollicite, de la part de l'état, une subvention à hauteur de 50 % pour un montant de 35.000 € dans le cadre de la D.E.T.R 2016, de la part du département, de la région et de tous autres organismes les subventions auxquelles la commune peut prétendre.

Le coût des travaux est estimé à 35 000 € TTC.

Dépenses	Recette	Taux	Montant HT
Travaux	Etat DETR	50%	17 500 €
	Départ, Région...	30%	10 500 €
	Autofinancement	20%	7 000 €
TOTAL	TOTAL		35 000 €

10. Questions diverses.

Avenant de travaux de mise en conformité des arrêts de bus (marché de l'entreprise Colas.)

- Plus-value en espaces verts auprès du sous-traitant pour les plantations (à la place d'une pelouse).
- Pose d'un miroir à la demande des riverains :
- Evacuation des eaux : ajout d'un collecteur.

Le montant de l'avenant est de 5221,26 € portant le marché de 69288,96 € à 74510,20 €.

Par ailleurs, il a été constaté qu'une partie de l'espace considéré comme public à proximité du calvaire était réalité la propriété du riverain. En accord avec ce dernier, une régularisation foncière nécessitant une

division requerra l'intervention d'un géomètre.

L'avenant rentre dans le cadre de l'opération et sera financé à 50%.

Point sur le P.L.U.

Cinq plis sont arrivés en réponse à l'appel d'offre. La commission d'appel d'offres devra se réunir pour les examiner.

Loi NOTRe.

La nouvelle agglomération comptera 69 communes et 84 774 hab.

Réponse aux questions des maires sur les enjeux principaux. Ceux-ci sont définis comme suit :

1. Tourisme ;
2. Axe Seine ;
3. Attractivité économique.

Calendrier :

- avril-mai : concertation des conseillers municipaux
- juin : schéma définitif arrêté par l'Etat, 2ème conférence des maires, des intercommunalités.
- Septembre : Schéma définitif et nouveaux statuts de la nouvelle communauté d'agglomération.

Contact : nouvelleagglo27@gmail.com

Cimetière.

- Résoudre les problèmes d'accessibilité.
- Création d'un columbarium.
- Réaliser un plan du cimetière : un inventaire est à faire.
- Relever les tombes abandonnées : procédure longue.

SYGOM

Nouvelle baisse de la T.E.O.M envisagée.

Conseil municipal du 30 mars 2016

Comme chaque année à la même époque, l'ordre du jour du Conseil municipal é été consacré au vote du budget dont nous reproduisons les grandes lignes dans les pages qui précèdent. C'est pourquoi nous ne reprendrons pas dans le détail les éléments chiffrés qui s'y rapportent. Ce conseil, consacré au budget, s'est tenu en présence de Mme Régine ARDANUY-MOLENS, trésorière des Andelys.

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

1. Après la traditionnelle **approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 février 2016**, le Conseil a voté à l'unanimité le **compte de gestion 2015 du CCAS** qui n'a fait l'objet que d'un mouvement en recette correspondant à l'affectation, pour partie, d'une cession de concession au cimetière communal.

2. Madame la trésorière présente ensuite le **compte de gestion de la commune** qui ne fait pas l'objet d'observations et a été adopté à l'unanimité

3. Pour l'approbation du **compte administratif 2015 de la commune**, M. Alain FAVRESSE préside le conseil municipal (Monsieur le Maire ayant quitté la salle). Le compte ne fait pas l'objet de remarques particulières et est adopté à l'unanimité (le maire n'ayant pas pris part au vote).

4. Maintien des taux d'imposition pour l'année 2016

Compte tenu de la baisse très importante des dotations de l'état depuis 2014, il est constaté que la commune ne pourra faire face au maintien de ses politiques publiques sans une compensation par l'impôt pour maintenir ses ressources. Si une majorité du conseil y semble favorable, il est proposé compte tenu de l'absence de prospective financière (simulations) pour connaître les impacts et le niveau d'évolution, de maintenir les taux actuels.

5. Budget primitif 2016

Compte tenu des baisses des dotations de l'état, les efforts d'optimisation du budget de fonctionnement se poursuivront pour maintenir les dépenses à minima au niveau actuel.

Pour les dépenses d'investissement, il est proposé notamment l'aménagement de la dernière tranche de la rue Mauger et des travaux d'amélioration de notre patrimoine bâti. L'élaboration du projet de territoire de notre commune sera l'action essentielle du Plan Local d'Urbanisme. Le budget primitif 2016 est approuvé à l'unanimité

6. Remplacement secrétaire de mairie ; convention avec le centre de gestion départemental de l'Eure.

Considérant les incertitudes relatives aux évolutions de l'organisation des collectivités locales, il est proposé de ne pas recruter pour l'instant sur un emploi permanent de la fonction publique territoriale mais de faire appel à une mise à disposition par le centre de gestion d'un agent contractuel relevant néanmoins du statut de la

fonction publique. Le coût de cette prestation s'élève à 7% du salaire brut.

7. Régime indemnitaire ; attribution de la prime de fonction et de résultat.

Considérant les services rendus à la commune par Madame Monique SGARD, le conseil municipal souhaite saluer son départ à la retraite en lui attribuant une prime, votée à l'unanimité.

Assemblée générale de l'ADCEC

L'association contre l'extension des carrières, vigilante.

L'avenir des carrières suscite encore autant d'intérêt, surtout parmi les cheveux blancs.....

L'assemblée générale a réuni plus d'une centaine de membres, toujours fidèles, sous la houlette d'un président très motivé Jean-Marie Malafosse.

Plusieurs informations :

- Les réformes territoriales en cours (regroupement de communes, fusions de communautés de communes) jettent le trouble sur l'avenir de nos villages. Un point sur lequel a insisté le Président.

- Il y a un risque que des décisions soient prises en dehors de nos lieux de vie. Aussi, l'association contre l'extension des carrières appelle à la vigilance.

Il faut préserver les berges de Seine et nos espaces naturels a insisté Jean-Marie Malafosse.

A noter que Pressagny l'orgueilleux et Port Mort se sont toujours opposés aux carrières contrairement à Notre-Dame de l'Isle moins stricte.

Les PLU en cours d'élaboration n'y changeront rien. Ils reprennent les Plans d'Occupations des Sols initiaux en les améliorant, tenant compte de l'évolution des communes (surfaces agricoles, d'habitations, commerces....)

Fort de ces 178 membres, l'association veut gonfler ses muscles, d'autant que des informations faisant état d'un rapprochement d'un groupe allemand avec le groupe italien propriétaire de GSM pourraient changer la donne. (voir le site gsm-granulats.fr)

Enfin, le bureau a été confirmé plus une jeune nouvelle, ce qui permet aux 12 membres de maintenir la parité.

Toute réunion de qualité ne peut se terminer sans une légère collation à base de cidre normand cela va de soi (pardon) de soi.

Christian-Marie Monnot

Nature et environnement

Le samedi 7 mai 2016, de nombreux islois ont répondu « présent ! » à la journée environnement organisée par la municipalité.

Pas moins de trois ateliers étaient au programme : un atelier « plantation », atelier pédagogique, destiné à enrichir le fleurissement de la commune, mais aussi à initier tous ceux qui le souhaitent à l'art des plantations décoratives ; la traditionnelle « brigade » de nettoyage des bords de Seine, cette année réduite à cinq ou six bénévoles et la découpe des arbres abattus qui a réuni le plus fort contingent de courageux.

Nettoyage en bord de Seine

Comme chaque année, la collecte des déchets a réservé son lot de surprises, parmi lesquelles des chaussures de toutes sortes et de toutes pointures. Le plus difficile, sans doute, n'aura pas été de



ramasser les plus gros objets, mais, au contraire, les plus petits, emmêlés dans les branches

mortes et la végétation. Au final, et comme tous les ans, c'est une quantité impressionnante de déchets que notre



équipe de choc aura ramassée ! Il est à craindre cependant que le travail soit

bientôt entièrement à recommencer car la crue de la Seine ne manquera pas de déposer avec elle tout ce que le fleuve aura charrié. Après la décrue s'ouvrira un autre chantier auquel il faudra convier toutes les bonnes volontés.

Fleurissement de la commune

Le 7 mai, les efforts des bénévoles ont été mis à profit pour contribuer au fleurissement de la commune.



A l'honneur, entre autres, les massifs à l'entrée du village, comme ici à Pressagny-le-val. Espérons que, cette année encore, les efforts de tous seront reconnus par une nouvelle distinction pour le prix des villages fleuris...

Bûcheronnage en bord de Seine

Le matin du 7 mai, une équipe d'une vingtaine de bénévoles s'est retrouvée en bord de Seine pour



débiter les arbres précédemment abattus par une société d'élagage.

Nature et environnement

Au total, presque une dizaine d'arbres fragilisés, présentant des risques pour les riverains et les promeneurs. Débités sur



place, les arbres ont aussi vu leurs branches broyées et recyclées pour faire du paillage utilisé dans les massifs communaux. Merci à tous pour la réussite de ce nouveau chantier solidaire...

n'a pas, pour autant, atteint les niveaux exceptionnels relevés en 1910.



Celle-ci a pourtant causé de nombreux dégâts, notamment aux cultures. La terre restant encore gorgée d'eau, le montage de la tente initialement prévu le samedi 11 juin a dû être reporté au samedi 25 juin...

Que d'eau ! Que d'eau !



Après plusieurs jours de pluies exceptionnelles et de graves inondations en Ile-de-France, la crue de la Seine a atteint son maximum le mardi 7 juin, avant d'amorcer une lente décrue. Cette crue, qualifiée par certains de centennale (une chance sur 100 de se produire),



Gageons que le beau temps sera revenu pour les deux foires à tout de juillet !

Fête des voisins

Cette année encore, la fête des voisins a réuni de nombreux Islois qui ont bravé la pluie pour célébrer ce moment festif.



Trois lieux avaient été aménagés pour les accueillir rue de l'Eglise, rue Isambard et rue Clergeot. Un grand merci aux organisateurs.

Hommage de la commune à Monique Sgard

Le vendredi 3 Juin, de nombreux Islois se sont réunis à la salle du Clos Galy pour accompagner Monique vers sa nouvelle vie de retraitée. Nous reproduisons ci-après les grandes lignes du discours de M. le maire, qui témoigne de la reconnaissance de la commune pour le travail et l'implication de Monique au service des Islois pendant plus de 17 ans.



Mesdames et Messieurs,

En tant que dernier employeur de Monique SGARD, il m'appartient de vous parler de sa carrière en raison de son départ à la retraite (et non en retraite car Monique ne recule jamais).

Ainsi, une nouvelle vie commence...

Une vie qui a débutée à Alger, le 7 mai 19... et dont l'enfance a été marquée par cette rive de la Méditerranée. C'est pourquoi, Monique ne peut se départir de la jovialité des gens du sud. [...]

Suite aux événements d'Algérie, c'est le départ contraint. Elle n'a alors que 13 ans, et débutent les tribulations de son papa, ingénieur, qui l'emmèneront successivement à Cognac (un premier signe sans doute pour son goût pour le bon vin) puis à Dijon (encore, on monte en gamme), La Haye aux Pays-Bas et enfin à Londres où elle fera ses études (d'où sa maîtrise parfaite de la langue de Shakespeare). Etudes qu'elle finira à l'Université de Paris-Dauphine avec une maîtrise de Gestion.

Puis, la vie active (professionnelle ! car active, elle l'a toujours été et l'est toujours !) débute au syndicat de la métallurgie pour défendre les intérêts français, notamment à Bruxelles.

Le temps de l'amour arrive ; elle se marie et le couple s'installe à Vernon en 1979. Fini l'acier et découverte d'un nouveau monde avec la fonction publique territoriale en tant que secrétaire de mairie à La Chapelle Réanville avec successivement comme Maires Messieurs Cuirot et Bourret.

En 1999, changement de commune et Monique arrive à Notre-Dame de l'Île sous le mandat de Monsieur Alain JEGADO puis de votre serviteur.

Si je compte bien cela doit faire près de 37 ans de services aux publics dans la bonne humeur !

[...] Ses petits enfants vont prendre une place grandissante dans la nouvelle vie de Monique mais il faudra aussi compter sur sa (leur) passion pour les voyages, la natation et un tempérament de bonne vivante qu'elle partage en amitiés et en convivialité (les marcheurs notamment en savent quelque chose).

Je retiendrai, Monique, ta volonté de rendre toujours service dans l'intérêt public ne ménageant ni ton temps ni ta peine. Mais aussi ta capacité comme beaucoup de femmes à faire de multiples choses simultanément et toujours dans l'immédiateté et j'avoue avoir eu quelque fois du mal à te suivre car il faut parfois laisser du temps au temps pour que les choses mûrissent.

Merci pour tout cela et si nous sommes si nombreux aujourd'hui, c'est que nous t'en sommes tous reconnaissants.

Ce que l'on sait moins c'est que Monique aime chanter le Gospel et que la peinture ne lui est pas indifférente. Au nom du conseil municipal et des habitants de la commune, je te remets ces fleurs et cette enveloppe qui te permettra de satisfaire tes passions.

Merci encore !

Thibaut Beauté



Bienvenue aux nouveaux islois

Nous avons continué à aller à la rencontre des Islois qui nous ont rejoints courant 2015 :

Stéphane Malfatte et Bleuenn Parisot

Ce sont des raisons professionnelles qui ont amené, dans un premier temps, Stéphane Malfatte et sa compagne Bleuenn Parisot, l'un et l'autre dans l'industrie automobile, à s'installer comme locataires à Pressagny l'Orgueilleux ; leurs deux enfants étant alors scolarisés à l'École des Hirondelles de Notre-Dame de l'Isle. Deux ans après, l'opportunité d'avoir un vrai « chez soi » s'est présentée ; la maison de Monsieur et Madame Signol, rue Mauger, à proximité de l'École de leurs enfants, coté campagne, les a complètement séduits. C'est donc là qu'ils ont choisi d'élire domicile depuis janvier 2015. Amateurs de promenade à pied ou à vélo, ils ont totalement adopté le village à la vie de laquelle ils souhaitent participer de plus en plus, même si leurs activités leur laissent peu de temps libre. C'est donc très spontanément que les Islois les y encouragent !

Jacques et Bernadette Le Bars

Depuis juin 2015, le Champ du Renard rue de Mézières, ex-propriété des Deswarte, est en rénovation. Déjà les anciennes écuries ont été transformées en maison d'habitation pour les nouveaux propriétaires, Jacques et Bernadette Le Bars, le reste du bâtiment revenant à leur fils aîné et à son épouse. Ces derniers, avocats tous deux, projettent d'y passer fins de semaine et vacances avec leurs enfants dès que les travaux qu'ils y ont engagés de leur côté seront terminés. Entre les deux logements, une simple petite porte au milieu du mur mitoyen pour faciliter l'expression du lien qui unit les générations... Chaque week-end la maison accueille enfants et petits-enfants : trois garçons et une fille, dix petits-enfants, bientôt onze ! Petit à petit le rêve conjugué de Monsieur et Madame Le Bars, de leur fils et de leur belle fille, d'avoir une « maison familiale » prend corps. On ne peut que souhaiter à cet ancien commandant de Police, attaché au service de la protection des Hautes personnalités, et à son épouse de profiter agréablement de ce cadre de vie familial si privilégié.

Rémi et Julie Ughetto

C'est sur un coup de foudre et en une semaine que Rémi et Julie ont acheté leur maison à Pressagny le Val. Ils souhaitaient une maison dans un village, avec un petit jardin, pas trop éloigné de leur travail respectif et sans grands travaux à faire avant leur emménagement en juin dernier. La maison rue Clergeot, en face de la chapelle, correspondait parfaitement à ces quatre critères : dans un hameau, avec un petit jardin facile à entretenir, quelques retouches de décoration à faire et à égale distance de leur travail. Julie Ughetto, assistante du Directeur de « Cuisine Confort » travaille à Saint-Marcel et lui, gendarme reconverti il y a huit ans dans une activité d'Auto-école reprend actuellement à son compte « L'Auto-école Gaillon Formations » à Gaillon. C'est donc sans regret qu'ils y ont abandonné leur maison au centre-ville, avec leur petite Lola, âgée de presque cinq ans et avant l'arrivée d'un petit garçon en juin... Un nouvel Islois que nous accueillerons avec joie... !

Olivier et Manuelle Cot

Ayant goûté au charme de la vie francilienne depuis plus de dix ans, Olivier et Manuelle Cot ont cherché une maison qui leur permette d'accueillir leurs trois enfants et leur petit fils Camille tout en laissant à chacun son rythme de vie et son indépendance. Aussi, est-ce sans hésiter que ces amoureux de vieilles pierres ont quitté leur prieuré du XVIIIème s. à dix kms de Mantes pour s'installer dès le 14 septembre dernier à Pressagny le Val dans cette belle demeure rue de Mézières, ancienne propriété du fils du fondateur de l'entreprise franco-espagnole Danone, Daniel Carasso. Le coté paisible, discret de cette longère, la superbe véranda à l'ancienne, le bâtiment annexe fort logeable les décidèrent à franchir ce pas tout en continuant à exercer leur activité : en plein cœur de Paris pour elle, administratrice des ventes de la régie publicitaire d'une radio, à Boulogne pour lui, responsable graphique pour un journal de football. Deux métiers dans un même univers : celui des medias qu'ils connaissent bien et qui est à leur image : dynamique et ouvert... L'on ne peut que se réjouir de leur choix !

Catherine de la Brosse

La bibliothèque poursuit sa métamorphose

A l'aide du logiciel Water Bear, l'équipe de bénévoles a commencé la gestion informatisée de la bibliothèque. C'est un travail assez conséquent, qui nécessite, notamment, de saisir dans la base informatique l'ensemble des ouvrages présents sur nos étagères.

DERNIERES ACQUISITIONS

L'été, les vacances approchent maintenant à grands pas. Et si vous preniez le temps de venir voir ce que nous avons à vous proposer pour passer d'agréables moments de détente !

Pour vous donner un petit aperçu, vous trouverez, ci-après, la liste de nos derniers achats, classés par ordre alphabétique d'auteur :



- Christina BAKER KLINE – *Le train des orphelins*
- Tahar BEN JELLOUN – *Le mariage de plaisir*
- Isabelle BRUNO – *Réinventer IKEA*
- Joël DICKER – *Le livre des Baltimore*
- José FRECHES– *Gengis Khan – Tome 1 : L'homme qui aimait le vent*
- José FRECHES– *Gengis Khan – Tome 2 : Le conquérant*
- Catherine LABORDE – *Les chagrins ont la vie dure*
- Pierre LEMAITRE – *Trois jours et une vie*
- Amin MALLOUF – *Un fauteuil sur la Seine*
- Ian MANOOK – *Yeruldelgger*
- Guillaume MUSSO – *La fille de Brooklyn*
- Jean d'ORMESSON – *Je dirai malgré tout que cette vie fut belle*
- Erik ORSENA – *L'origine de nos amours*
- Franck THILLIEZ – *Pandemia*
- Didier VAN CAUVELAERT – *Jules*.

Et, comme toujours, de nombreux ouvrages jeunesse. Enfin, nous disposons aussi de quelques « livres audio » pour les petits et les grands.

4 MAI 2016 : Date de l'échange biennuel avec la Médiathèque Départementale d'Evreux (MDE). A cette occasion, une bonne partie de notre fonds sera renouvelé : pas moins de 500 nouveaux ouvrages qui viendront garnir nos rayons.

Nous vous rappelons que des demandes spécifiques peuvent lui être transmises ; une navette passe régulièrement tous les mois pour apporter les ouvrages demandés en dehors des échanges qui ont lieu 2 fois par an. Le prochain échange est prévu fin novembre 2016.

Horaires d'ouverture :

Située au rez-de-chaussée de la mairie
La bibliothèque est ouverte chaque **vendredi de 15h00 à 19h00**.

Vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque ? alors, la bibliothèque vient à vous !

Nous continuons très régulièrement d'enregistrer de nouvelles inscriptions. Cependant, vous ne pouvez peut-être pas venir à la bibliothèque parce que les horaires d'ouverture ne sont pas compatibles avec votre emploi du temps ? Ou peut-être avez-vous des difficultés à vous déplacer ? Alors la bibliothèque a décidé de venir à vous !

En effet, nous souhaitons très prochainement mettre en place un **service de livraison des prêts à domicile**.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître :

- soit en venant vous inscrire directement à la bibliothèque,
- soit en vous inscrivant sur le site de la mairie,
- soit en envoyant un courriel à l'adresse internet de la bibliothèque :

biblio@notre-dame-de-lisle.fr

- soit en téléphonant à la mairie.

Des informations complémentaires à ce sujet vous seront communiquées ultérieurement.

A bientôt d'avoir le plaisir de vous retrouver ou de vous rencontrer.

Agnès Guillemard

La page des associations

Communiqué de l' AISLC



A.I.S.L.C.
14 rue Emile Breton
27940 Notre Dame de L'Isle

L'association Isoise Sports Loisirs et Culture sera encore présente à la rentrée de septembre, mais l'activité « Musique » va s'arrêter.

Arrêt de l'activité musique

En effet, depuis plusieurs saisons les effectifs continuent de baisser et l'offre n'apparaît plus assez attractive. Les classes de solfège, violon, guitare ne suscitent plus le même intérêt pour être maintenues. Ceux qui souhaitent malgré tout développer leur sens artistique peuvent déjà se rapprocher des conservatoires de Gaillon ou Vernon, en attendant la nouvelle organisation territoriale qui devrait être effective le 1^{er} janvier 2017.

Par ailleurs, l'AISLC se voit dans l'obligation d'annuler son audition de fin d'année en raison du trop faible nombre de participants, le 11 juin étant également la date de sortie au Parc Astérix.

Denis Garnier

Salon du livre 2017 : comité de lecture

La sélection des auteurs a commencé pour l'édition 2017 du salon du livre « NOTRE-DAME DE LIRE ».

Certains auteurs sont invités par nos soins, d'autres nous envoient des demandes de participation spontanées. A ces derniers, il est demandé de fournir une de leurs publications qui sera lue par un « comité de lecture ».

Si vous souhaitez intégrer ce groupe, n'hésitez pas à vous faire connaître en laissant vos coordonnées à la bibliothèque, à la mairie ou sur le site du village ou bien au siège de l'AISLC section salon du livre, 14 rue Emile Breton à Pressagny le Val.

P. Billard

Assemblée générale du comité des fêtes

L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le 29 avril dernier en présence de M. le maire et d'une adjointe et a réuni un groupe d'environ vingt-cinq personnes.



Hausse des adhérents

Le nombre d'adhérents du comité des fêtes est en augmentation avec la participation de nouvelles personnes de la commune, ce qui fait très plaisir !

2015 : un bilan positif

Le bilan de l'année 2015 est positif et bien meilleur que celui de 2014, tant au plan financier qu'au plan de l'animation. Rappelons que, pour la 1^{ère} fois, le Comité des fêtes a participé au salon du livre, qu'il a mis en place la 1^{ère} fête de la musique de Notre-Dame de l'Isle et qu'il a organisé la 1^{ère} sortie des enfants de l'école primaire au zoo de Thoiry

Des projets pour 2016

Pour 2016, le Comité prévoit quelques investissements : matériel de sonorisation, renouvellement et nouveaux achats de tables et de chaises.

Le samedi 11 juin, les ados et, plus généralement, tous les enfants de la commune ont été conviés à se rendre au Parc Astérix, pour une journée ludique et de sensations fortes.

A la différence des festivités d'été habituelles (voir Programme), la fête de la musique ne pourra malheureusement être reconduite comme prévu cette année, suite à l'indisponibilité du groupe. Souhaitons un prompt rétablissement aux musiciens et une nouvelle participation l'an prochain.

Dans la mesure du possible, le Comité voudrait organiser la retransmission des certains matches de l'Euro de football sous la tente en bord de Seine, retransmissions qui restent à confirmer.

Surveillez vos boîtes à lettres !

Actualité culturelle

Repas normand

Joli succès pour le premier dîner conférence organisée par l' AISLC (section salon du livre), puisqu'il a fallu ajouter des tables pour accueillir quelques-uns des nombreux convives sur liste d'attente !

Ce sont en tout 137 personnes au lieu des 120 initialement prévues qui ont dégusté un délicieux repas sur le thème de la Normandie concocté par le traiteur « A votre goût » tout en savourant les anecdotes et autres « Secrets d'histoire de la Normandie » racontés par un Michel De Decker pétillant d'humour.



Que les déçus de n'avoir pas eu de place se rassurent : une autre soirée sera certainement organisée l'année prochaine...

P. Billard

Concert du 2 avril à Notre-Dame de l'Isle

Le 2 avril dernier, notre église a servi de cadre à un joli concert organisé par l' AISLC (section musique) et donné par un ensemble de musiciens du conservatoire de Rouen parmi lesquels se trouvait une jeune isloise : Marion Billard.



Pendant un peu plus d'une heure, le public, bien clairsemé malheureusement, s'est régalé d'un programme éclectique allant d'Arcangelo CORELLI à Philippe TAILLEUX (dont la pièce « Le Chant des Héros silencieux » était créée pour l'occasion), en passant par Otto NICOLAI et Ludwig VAN BEETHOVEN.

D'autres soirées concerts seront organisées par l' AISLC en gardant la formule « entrée libre et recette au chapeau ». Espérons que le public assistera nombreux aux prochaines éditions !

P. Billard

Cela se passe dans notre commune

Programme du Comité des fêtes

Suite aux intempéries, le programme du comité des fêtes a dû être modifié, notamment le montage de la tente, initialement prévu le samedi 11 juin. Voici donc le nouveau calendrier. Venez nombreux !

Samedi 25 juin : 7h30. Rendez-vous à la chapelle puis montage de la tente sur le bord de seine.

Vendredi 24 juin : Retraite aux flambeaux, suivi du feu de la Saint Jean. Comme d'habitude, départ à 21h00 de la mairie direction le bord de Seine.

Dimanche 26 juin : Rallye pédestre
Départ des bords de seine à 9h00 pour une balade d'environ 8 kms pendant la matinée, puis, au retour, remise des lots aux gagnants, petit apéro et pour finir la journée un pique-nique au bord de l'eau ou sous la tente selon la météo, ouvert à tous même aux non-participants du rallye... Chacun venant avec son panier

Dimanche 03 juillet : Foire à tout,

Dimanche 10 juillet : Foire à tout.
Retransmission possible de la finale de l'EURO 2016 sous la tente en bord de Seine

Judi 14 juillet : Repas champêtre sous la tente
Au menu :

Entrée
Cochon de lait
fromage et dessert
café

Le samedi 8 octobre : Moules frites

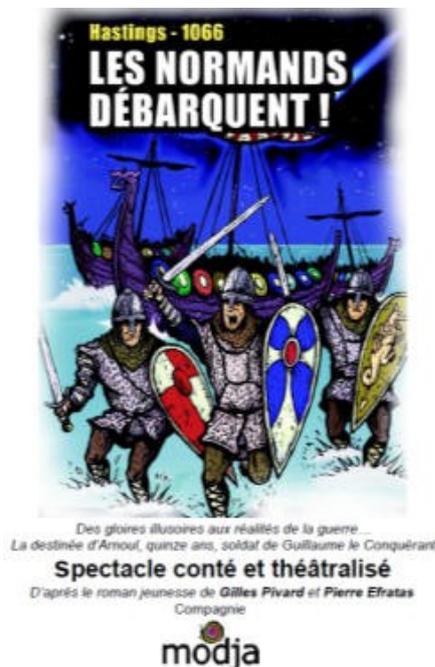
Le samedi 26 novembre : Couscous

Le samedi 21 janvier 2017 : Choucroute

Le Dimanche 21 février 2017 : Loto ou autre chose...

Les Normands débarquent

Le 25 juin prochain à 17 heures aura lieu ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « le traditionnel spectacle en bord de Seine » ! Après *Miroirs d'Elles* en 2014 et *Meg ou un mort à l'Elysée* en 2015, nous aurons,



cette année le plaisir d'accueillir la compagnie «Modja» avec un spectacle intitulé *Les Normands débarquent*.

Tiré d'un roman de Gilles PIVARD et Pierre EFRATAS, que vous avez pu rencontrer lors de l'édition 2015 du salon «Notre-Dame de Lire», le spectacle nous raconte l'épopée du jeune Arnoul,

enfant de Dives, qui se retrouve enrôlé dans l'armée du Duc de Normandie pour aller combattre les anglais. De ses premiers entrainements à ses premiers combats, vous suivrez Arnoul jusqu'à Hasting la terrible bataille qui changea le cours de l'histoire de l'Europe!

Un spectacle organisé par l'AILSC (section salon du livre): conseillé à partir de 8 ans. Entrée libre et recette au chapeau

La pizza qui fume...

La pizza fait son apparition à Roland Garros alors qu'elle disparaît du paysage de Notre-Dame de l'Isle. En cause : un incident technique. Le feu a pris accidentellement dans la camionnette de notre pizzaiolo.

Présent depuis plusieurs mois, nous nous étions habitués à voir notre professionnel stationner chaque vendredi sur la place de l'église.

Il sera absent un long moment. Expertises, assurances se donnent du temps avant de se prononcer.

Mais il ne perd pas espoir... Nous non plus !

CMM

Cela se passe dans notre commune

Concert du 19 août 2016

Le 19 août prochain : Concert à l'église paroissiale.



Cette année encore, le « Festival de Musique de Chambre à Giverny », que la municipalité soutient activement, revient à Notre-Dame de l'Isle : au programme de la soirée des œuvres de

Maurice Ravel (Quatuor à cordes en fa majeur, op.35) et de Gabriel Fauré (Quintette avec piano en do mineur), dont le choix est guidé par le thème du concert : « Les sociétés musicales françaises ». En effet, c'est en 1909 que ces deux compositeurs français ont fondé la « Société musicale indépendante » afin de soutenir et libérer la création musicale de l'époque. Tout comme le Festival de Musique de Chambre à Giverny qui, à chaque nouvelle édition, invite un compositeur contemporain (cette année le letton Pēteris Vasks tout au long du Festival) ou programme des pièces contemporaines (« Oh la lune » de Kaija Saariaho lors du prochain concert à Notre-Dame de l'Isle).



Vous pourrez retrouver toute la programmation du Festival sur le site www.musiqueagiverny.fr. sans oublier l'artisanat lié à ces instruments si nécessaires aux musiciens : un atelier éphémère d'archetiers à Giverny créera sous les yeux du public deux à trois archets afin de les mettre en vente à l'issue du Festival.

Nous espérons que la curiosité et l'intérêt vous feront retenir tout particulièrement la date du 19 août et que vous viendrez nombreux partager ces moments musicaux....

Catherine de La Brosse

Un maestro à Notre-Dame de l'Isle

Sébastien Billard à l'honneur.

Le chef d'orchestre a récemment fait la Une du journal régional *Paris-Normandie*.



Normand d'origine, il habite dans notre commune depuis des années. Discret, il donne souvent un coup de main lors des manifestations locales.

De la clarinette au piano, en passant par la direction d'orchestre au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, ses multiples talents l'ont conduit à la tête de l'orchestre de la Garde républicaine qu'il mène à la baguette, avec autorité, mais en douceur.

CMM

Appel aux bonnes volontés...

Dans le cadre de la réfection des classes de l'école des Hirondelles à Pressagny le Val, nous allons procéder à leur déménagement complet.

Pour réaliser cette « opération », prévue les mercredi 06/07/16 et jeudi 07/07/16, nous recherchons des bras...

Les volontaires (pour l'une des 2 journées ou pour les 2 jours...) sont priés de se manifester auprès de la secrétaire de mairie par téléphone au 02.32.52.60.90 ou au 09.66.84.60.90 ou par mail adressé à :

mairie@notre-dame-de-lisle.fr

Par avance un grand merci pour votre aide.

Vie pratique - Réglementation

Vous envisagez de rénover votre maison ? Construire ? Changer votre chaudière ? Investir dans les énergies renouvelables ? Ou simplement faire des économies grâce à des gestes économes ?

Vous hésitez sur le choix d'un prestataire ? d'une étude ? d'une solution ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure (ALEC 27), association loi 1901, soutenue par la Région Haute-Normandie, le département de l'Eure et l'Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) vous conseille et vous accompagne dans vos tous projets.

Contactez Loïc Gaudoin, conseiller Info-énergie au 02.32.59.25.70

ou rendez vous dans votre agence locale :

20, rue du Maréchal Foch

27400 Louviers

Email : eie@alec27.fr / Site : www.alec27.fr



Usage des appareils bruyants

L'usage des outils et appareils bruyants (tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Voici les plages horaires où leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux de jardin

Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral.

Ceux-ci sont autorisés
du 15 octobre au 15 mars uniquement.

Il convient, naturellement, de prendre les précautions nécessaires pour ne pas gêner le voisinage et éviter les risques d'incendie (attention, en particulier, au vent).

Elagage et entretien des cours d'eau

La réglementation impose aux propriétaires d'arbres débordant sur la voie publique de les élaguer régulièrement afin qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

De même, les branches ne doivent pas entrer en contact avec les lignes électriques ou du réseau téléphonique.

Il appartient aux riverains d'entretenir le lit du Catenay pour permettre son flux normal. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.

DÉCHÈTERIE D'AUBEVOYE

Heures d'été depuis le 1er avril



**DÉCHÈTERIE
D'AUBEVOYE**

3, rue de l'étang :
02.32.53.26.35

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi

HIVER (du 1^{er} oct. au 31 mars)
08h30-11h45 — 14h00-16h45

ÉTÉ (du 1^{er} avril ou 30 sept.)
08h30-11h45 — 14h00-17h45

Informations utiles

MAIRIE	Sous-préfecture des Andelys	ARTISANS	GITES RURAUX
<p>35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 Courriel : mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture au public : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h</p>	<p>10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys Tél. : 02.32.54.74.87</p>	<p>AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59</p>	<p>Gîte Charmoye, Gîte de France n° 919 Tél. : 02.32.39.53.38 (centrale de réservation)</p>
<p>ECOLES</p>	<p>Assistants maternelles</p>	<p>A2CM Masset - charpente</p>	<p>SANTE / BIEN ÊTRE</p>
<p>Ecole de Notre-Dame de l'Isle 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22.</p>	<p>Fortier Maryse 6, rue du Moulin Tél. : 02.32.52.05.75</p>	<p>8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45.52</p>	<p>Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous</p>
<p>Ecole de Pressagny- l'Orgueilleux 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10</p>	<p>Turgis Isabelle 8, rue Lucien Lefrançois Tél. : 02.32.77.40.15</p>	<p>Cellier Laurence La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 laurence@lafeehirondelle.fr</p>	<p>Guillemard Agnès Sophro-relaxologue Professeur de Yoga Mobile : 06.77.64.75.85</p>
	<p>ASSOCIATIONS</p>	<p>CREADESIGN27 - Agencement (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux</p>	<p>SERVICES D'URGENCE</p>
<p>Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs (C.C.A.E.) 13, rue Lavoisier BP 253 27702 LES ANDELYS Cedex Tél. : 02.32.71.25.20. Fax : 02.32.51.43.57 courriel : contact@cc-andelys.fr Internet : www.cc-andelys.fr Horaires d'ouverture : lundi - mardi - mercredi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi : 8h45-12h30 ; 13h45-18h30 vendredi : 8h45-12h30 ; 13h45-16h30</p>	<p>Comité des fêtes de Notre-Dame de L'Isle Président : Luc Potin Mobile : 06.83.62.48.92.</p>	<p>CREADESIGN27 - Agencement (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux 21 rue de l'Eglise Mobile : 06.14.40.31.54 Creadesign27@hotmail.fr</p>	<p>Pompiers : 18 Samu : 15 SOS Médecins : 02.32.33.32.32 Hôpital Vernon : 02.32.71.66.00 Gendarmerie : 17 ↳ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (Sogea) : 02.32.38.14.57 EDF : 0810 33 30 27</p>
	<p>Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45</p>	<p>Di Giulian Eric - maçonnerie 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61</p>	<p>SOS Essaim d'abeilles M. Doré 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.20.71.39.69.</p> <p>SOS Essaim de guêpes M .Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61</p>
<p>Conseil général de l'Eure Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. www.eure-en-ligne.fr/cg27 Président. Sébastien Lecornu</p>	<p>AISLC (Association Isoise Sports Loisirs Culture) Président : Denis Garnier 14, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.57.67</p>	<p>Gaoudi - Peinture 8, route de Mézières Mobile : 06.09.91.58.09</p>	<p>MENTIONS LEGALES</p>
<p>SERVICES DE L'ETAT</p>	<p>Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53.</p>	<p>Lorailier Bernard - Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tél. : 02.32.77.49.20 Fax : 02.32.52.47.60</p>	<p>Périodique communal de Notre- Dame de l'Isle (27-Eure)</p> <p>Directeur de Publication : Thibaut Beauté Pdt du comité de rédaction : Christophe Lacaille</p>
<p>Préfecture de l'Eure : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27.</p>	<p>Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68</p>	<p>Méheust Reynald Travaux publics 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94</p>	<p>Membres : Muriel Baumgartner ; Alain Favresse ; Catherine de La Brosse ; Christian-Marie Monnot. Ont aussi participé à ce numéro : Pascale Billard ; Thibaut Beauté.</p>
<p>INDUSTRIE</p>	<p>Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région, 10 rue du Moulin, Pressagny le Val</p>	<p>Pertoldi Karine Graphiste freelance 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73.</p>	<p>Maquette : Christophe Lacaille ; Alain Favresse</p>
<p>ACO Produits Polymères SA Le quai à bois Tél. : 02.32.51.30.55.</p>	<p>GSM Granulats Route des Andelys Tel : 02.32.52.61.90 Fax : 02.32.77.45.97</p>	<p>RVS Desmousseaux Bruno Vente de remorques Tel : 02.32.52.61.90 Fax : 02.79.04.00.11 www.remorques-val-de-seine.fr</p>	<p>Tirage ~ 330 exemplaires Imprimeur : Impact communication – 27110 Crosville la vieille.</p>